

CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 À 19H30
SALLE DES MARIAGES

ORDRE DU JOUR

- 01 - Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) arrêté lors du Conseil de Territoire de Grand Paris Grand Est le 11 juillet 2023.
- 02 - Election du représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Collège Jean Moulin.
- 03 - Majoration de la part communale de la cotisation de la taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale.
- 04 - Concession de service public pour l'exploitation de l'hôtel Le Choucas - Passation d'un acte modificatif.
- 05 - Création de deux emplois permanents et autorisation de recrutement de deux agents contractuels en raison des besoins des services et de la nature des fonctions.
- 06 - Modification de la liste des logements de fonction attribués par nécessité absolue de service.
- 07 - Réalisation de travaux de voirie rue Gaston et rue Paul Vaillant Couturier - Convention de transfert temporaire de Maîtrise d'Ouvrage entre la Ville de Neuilly-Plaisance et l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est.
- 08 - Travaux d'enfouissement des réseaux électriques de distribution publique, de communications électroniques et d'éclairage public - Convention de Maîtrise d'Ouvrage Temporaire conclue avec le SIGEIF pour l'avenue Georges Clemenceau- Programme 2024.
- 09 - Remise de cartes-cadeaux aux bacheliers Nocéens.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 22 septembre 2023.

Christian DEMUYNCK

Maire



6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)*